L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — MERCREDI MATIN, 2 AVRIL 1873. — 22me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIBERT,
IMPRIMEURS-RELIEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 1 AVRIL.

VENDRE A L'ENCHAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir leurs annonces.

Par Viosenat & Co., aux Nos 62 et 64 de la Rue de la Bourse, — Grande vente à crédit de marchandises sèches manufacturées et importées, Pendules bronzés et japonais, Glaces à bordures dorées.

Par B. Richards, sur l'habitation Bermudez, près du Bayou Metairie — la vaisselle de l'ancien Restaurant et Buffet, meubles intérieurs, batterie de cuisine, chevaux, harnais, etc.

Par Eugène Tessier, en Workshop No 17, rue St. Louis — 50 cuves Saloon.

Par le shérif, rue St. Joseph, entre Peters et Utica — bâtisse de construction.

Par G. de Feuget & Co, au No 18 de la rue des Remparts — Huit grandes voitures de remises.

Par G. Vallière, en première étage des magasins Nos 61 et 63, rue des Magasins — un fort lot de meubles.

Par le même, aux Nos 16 et 18 de la rue des Magasins — idé.

Par B. M. Montgomery, au No 39, rue du Camp — Vente régulière de meubles.

Par Shelton, Mercier & Co., au No 29 de la rue de Chartres — Linge de table, chemisettes, mouchoirs avariés.

Par Viosenat & Co., à leur salle d'encan, Nos. 62 et 64, rue de la Bourse — marchandises sèches avariées.

Par Vendôme, Atelier & Co., dans leur salle d'encan, No 36, rue Vieille-Levée — Un assortiment de chaussures de dames, messieurs, demoiselles, jeunes gens, jeunes garçons et enfants.

ATTENTION!

Succession de J. J. Abadie — Vente continuée. L'attention particulière des acheteurs de chaussures est respectée à la vente en détail, enseignes Chaurant et Domenge, qui aura lieu aujourd'hui, de neuf heures, pour toujours de la dite succession, par le ministère de E. Roger & Co, encanteur. Conditions, les mêmes que celles annoncées hier.

Grand assortiment de chaussures à Pencan. — Aujourd'hui mardi, 1 du courant, à 9 heures à l'encan, à la cave ci-dessous à 10 pieces du numéro 107 Rue Bienville, à la Nouvelle-Orléans, pour le compte de qui il appartiendra, par ordre de la Cour de la Vieille-Levée No 8, un assortiment de bottes, souliers et brodequins, pour hommes, femmes, enfants, jeunes garçons et enfants; aussi 100 cartons d'articles pour femmes et demoiselles et 25 malles de bottes faites, vues et inspectées, pour cavaliers, et convenables pour un commerce de détail de première classe. Le tout sera offert en vente comme ci-dessus, comme il a été annoncé. Nous appelons sur cet assortiment l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

Pour vos imprimés vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office, 119 et 114, rue Povdras.

THÉATRES.

Aujourd'hui, Mardi,

OPÉRA—Si Jétais Roi, et l'Auberge pleine.

ACADÉMIE—The Commandment on Thou Shall Not.

ST-CHARLES—Saratoga.

VARIÉTÉS—The Duke's Motto.

SOUSCRIPTION PATRIOTIQUE
DES RÉSIDENTS FRANÇAIS DE LA LOUISIANE,

Pour concourir à la libération du département français occupé.

Sous le titre "Persévérance", un journal français publie ce qui suit :

Les comités de département dont les noms suivent ont versé à l'ordre du jour voté à la séance du 3 mars, et pourvoient résolument l'œuvre de la souscription patriotique :

Le Havre, Bordeaux, Lyon, Troyes Vendôme, Lille, Grenoble, Alais, Montpellier, Bourg, Montauban, Orgeval, Brieg, Bourges, Boulogne-sur-Mer, Tulle, Meaux, Epinal, Avallon, Nantes, Rouen, Dôle, Châteauroux, Londun, Marseille, Le Mans, Marigny, Cannemont, Lons-le-Saunier, Niver, Perpignan, Dijon, Saint-Michel, Guillon, Châteauneuf, Valognes, Bar-sur-Aube, Chambery, Sillé-le-Guillaume, Mamers, Alençon, Limoges, Bagnères, Pargeau, Dunkerk, Toulouse, Breglie, Toulon, Figeac, Quaylas, Chalons-sur-Saône, Courtenay, Chartres, Alby, Auch, Caen, Arles, Lisieux, Bayeux, Montbrison, Saint Flour, Uzès, Villefranche, Maganac, Andenay, Saint-Brieuc, Romorantin, Pau, Rodez, Cahors, Abbeville, Pont-à-Mousson, Tarn, Agen.

C'est à Paris que Preuve n'est organisée. Paris ne se laissera pas dépasser par les départements. Les difficultés financières ont un moment ralenti l'élan général, mais on peut désormais assurer, en face des chaleureuses adhésions du comité parisien, que l'ordre du jour du comité général, que rien ne peut plus entraver le succès de la souscription.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Nous recevons chaque jour des nouvelles rassurantes qui doivent ramener les inquiets et encourager les timides. Aujourd'hui encore nous avons un télégramme du Mexique qui remplira de joie et de confiance ceux qui ont l'amour et l'espoir.

En voici le texte :

Plus de $20,000 ont été souscrits par les résidents français de la ville de Mexico pour le payement de l'indemnité de guerre aux Allemands.

Il reste donc mille dollars en or à Mexico, et nous n'avons encore guère plus de $20,000 à New-York! Un peu de courage donc, et prenons au moins exemple, nous qui devons si bien la donner!

Voici les souscriptions reçues par nous depuis samedi :

Souscriptions reçues au Bureau de "l'Abeille."

30 mars 1873 (Soir).

Produit d'une loterie d'un mousquet par un matelot et un polisson	$5 00
V. Pecquet (hebdomadaire)	5 00
Prosper Godchaux (5me mois)	5 00
1er avril.	
Ch. Lecarpentier	1 00
J. R. Pic	5 00
J. J. G. (3mois janvier et avril)	3 00
Liste de Brasbear	76 50
Total	$95 50
Listes précédentes	9,490 98
Total des listes de l'Abeille	$9,586 98
Total général	$19,813 99

Voici la lettre que nous avons reçue de Brasbear avec la liste détaillée :

Brasbear City, 28 mars 1873.

Cher monsieur,—Il nous semble vous trouver un obligeant à votre prière par la bonne Hibernia, du montant de $76 50, produit d'une souscription faite parmi les Français de cette ville pour soulager la veuve de Brasbear et dont vous trouverez les noms sur la liste ci-inclose.

Votre serviteur,
P. MICHOU, Restaurateur.

Souscription pour le payement de la dette nationale et la délivrance du territoire français. Les cadets d'Yvetot, Ville de Hamilton, Louisiane, E. U. — P. Michou $10, S Pascaud $5, G. Sarville $1, Mouk et Widemann $1, Wm Cazelle $1, Odile Pavie $5, Pierre St. Pierre $5, Perrilliat, Louisianais $1, F. G. Nicou $2 50, Bertrand Fabre $2 50, J. Bourdier $2, Pierre Lafitte $5, N. P. Bos $2 50, Jean Lafitte $2 50, John petit penne $1, Joseph Lecour $1, Mme M. Coupenhoux $2 50, W. Bourgeois $1, Salvador Lafon $2, Regal Mauvezin $2, F. Landry $5, Pierre Francois $2 50, $55.

LA SOUSCRIPTION A GALVESTON.

Le Courrier des Etats-Unis publie une longue liste de souscriptions de Galveston avec la lettre suivante :

Galveston (Texas), 16 mars.

MM. Ch. Lesseile & Cie.—La voix des Dames de France a été entendue. Dès que leur appel a été connu ici une assemblée eut lieu et une souscription patriotique fut forgée. Le banquier en organisa de Rothschild, B. Doherty, président; J. D. Debremon, vice-président; E. Schorsch, trésorier; E. Borel, secrétaire; A. Duvrail, secrétaire. Un comité de 16 membres dont les noms figurent en tête de chaque liste, est nommé pour recueillir les souscriptions de toute la population française de Galveston, peu nombreuse et composée principalement de commerçants. Cette ville n'est qu'un premier versement. Grâce à la sympathie que nous trouvons partout nous nous sommes mis en mouvement, et j'espère vous transmettre sous peu un second versement.

Les Dames de Galveston se montrent dignes de leurs sœurs de France. Le 22 mars Mme Victor Gerbaud, femme d'un Français ci-inclose pour une somme de $1,000, réunie au moyen d'une loterie à laquelle plusieurs de nos amis, même des Américains, ont pris part. Mme Paul Krall, organisa aussi une loterie à laquelle beaucoup de dames de différentes nationalités firent leur participation.

Le président de l'association dont le siège est indiqué ci-dessus est bien connu et nous l'estimons de cœur. Nous remettons Français de cette ville.

Agréez, monsieur, etc.
A. Lemoil, Trésorier.

LES SOUSCRIPTIONS EN FRANCE.

La liste du Havre est à 2,884,419 fr.

Le journal *le Temps* publie aujourd'hui la liste générale des offres faites par les départements pour la libération du territoire. Cette liste, qui comprend les offres faites jusqu'au 15 mars, s'élève à la somme de 7,000,000 de francs. Elle ne comprend pas les offres faites par les Communes et les Chambres de commerce, qui s'élèvent à 2,000,000 de francs.

Le journal *le Temps* publie aujourd'hui la liste générale des offres faites par les départements pour la libération du territoire. Cette liste, qui comprend les offres faites jusqu'au 15 mars, s'élève à la somme de 7,000,000 de francs. Elle ne comprend pas les offres faites par les Communes et les Chambres de commerce, qui s'élèvent à 2,000,000 de francs.

Une petite ville du Midi, Massanet (Tarn), a déjà souscrit 800,000 fr. Elle n'a que 4,000 habitants.

En Roussillon, M. Dupuy écrit que le comité formé dans cette ville le 31 janvier a recueilli à ce jour près de 800,000 fr. Ce chiffre n'est que provisoire, car le département qui a souscrit une somme de 1,500,000 fr. espère arriver à 2,000,000 fr.

A Saint-Omer, le comité compte 75 listes. En huit jours, la souscription a produit 175,000 francs.

A Nice, les dames de toute sorte attelaient le chiffre de 136,000 francs.

La commune de Rosny-sur-Seine (Aisne), qui compte à peine 1,200 habitants, a souscrit pour plus de 64,000 francs à l'œuvre des Femmes de France.

Reims, 1,260,000 fr. ; — Chartres, 600,000 fr. ; Caen, 600,000 fr. ; — Châlons-sur-Marne, 150,000 fr. ; — Limoges, 300,000 fr. ; Lisieux, 110,000 fr. ; etc.

Un comité composé exclusivement de dames vient d'être formé à Montbrison pour organiser la souscription à l'œuvre de la libération du territoire. Les souscriptions recueillies par le comité s'élèvent déjà à la somme de 73,440 fr. 50 c.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

La première représentation du *Bal Masqué*, opéra nouveau en quatre actes, de Verdi, a été donnée hier soir, en présence d'un très brillant auditoire. La pièce a beaucoup plu par elle-même, et l'interprétation en a été excellente. C'est un succès réel, que les représentations suivantes vercont encore accentuer et rendre plus grand.

A l'exception d'un ou deux d'entr'eux, croyons-nous, l'ouvrage, pour nos artistes, était entièrement nouveau. Le mérite qui leur revient n'est ainsi que plus grand. L'ouvrage a été monté, on s'en aperçoit, avec beaucoup de soin ; la mise en scène est réglée avec intelligence. On a beaucoup admiré les décors nouveaux de M. Philastre, l'artiste émérite que l'Opéra a la bonne fortune de s'attacher, et dont le talent est bien apprécié du public.

Nous faisons donc tous nos compliments à la direction de l'Opéra et à M. Calabrési, qui peut à bon droit revendiquer une part dans le succès de la soirée.

Jeudi prochain, vient le BÉNÉFICE DE M. DELABRANCHE. Le public attend avec impatience cette occasion spéciale de fêter un artiste pour lequel il professe une estime grande. La soirée sera belle, à n'en pas douter ; car déjà la salle est presqu'entièrement louée. M. Delabranche donne *Le Prophète* : l'on peut être certain de voir au grand rôle de Jean de Leyde un interprète digne de lui.

ASSOCIATION DE L'OPÉRA.—Une assemblée générale des actionnaires de cette Association est convoquée au Foyer de l'Opéra, pour vendredi prochain, 5 du courant. Les actionnaires sont priés d'être ponctuels.

BANQUE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS. — Cette banque vient de prendre une mesure qui sera accueillie avec faveur par une nombreuse classe de déposants. Elle a décidé d'émettre des certificats de dépôts, portant intérêt aux conditions suivantes : Quand l'époque d'exigibilité sera fixée à trois mois, l'intérêt sera de quatre pour cent par an; quand le délai sera de six mois au plus, l'intérêt sera de six pour cent par an. Nous félicitons la Direction de cette innovation qui est de nature à attirer des dépôts à la Banque. Le président de cette institution est M. Jean E. Bell, et le caissier, M. Richard Jones.

ACADÉMIE DE ST. ALOYSIUS.—Cette école, établie dans le centre du Second District, au coin des rues de Chartres et du Quartier et dirigée par les frères du Sacré Cœur, s'ouvre de neuf heures du matin à trois heures. Les études y sont conduites sur un plan bien fait pratiques qui permet aux élèves de faire de rapides progrès dans les différentes branches de l'enseignement. Les frères s'attachent à préparer les jeunes gens à la vie commerciale en leur inculquant toutes les connaissances nécessaires sans négliger cependant l'instruction religieuse et littéraire.

Les rhumes augmentent de fréquence avec les chaleurs printanières, à cause des imprudences presque inévitables auxquelles on se livre, et ces rhumes ne sont malheureusement ni les moins rebelles ni les moins dangereux. Pour les corriger il suffit d'un flacon de l'incomparable Baume Pectoral au Navets Indiens. Tout le monde est maintenant d'accord sur ce point. En vente chez le préparateur, B Laplace, 28 et 25, Champs Elysées, et dans les principales pharmacies de la Nlle-Orléans.

BLUE LICK WATER—Inutile de discuter sur les goûts. Chacun aime ce qu'il aime. Il est certaig que nombre de gens ont un amour inconsidéré pour l'eau appelée Blue Lick Water qui possède des qualités hygiéniques remarquables. Si vous vous portez bien, elle conserve votre santé, surtout lorsqu'elle est véritablement pure. On vend cette eau chez MM. Frederickson & Harte, rue du Canal, No 139.

BROSSE ANGLAISE POUR LES DENTS—Il est reconnu que les brosses anglaises fabriquées par "Prout" pour nettoyer les dents sont supérieures et nous avons entendu dire à beaucoup de gens que cet article est indispensable si l'on tient à avoir un ratelier frais, propre et blanc. Ces brosses molles ou raides, à 3, 4 et 5 rangs en vérard à la sensibilité des bouches, sont à vendre par Frederickson & Harte, droguistes, rue du Canal, 139, qui en ont toujours pour le commerce du détail seulement.

ARTICLES POUR LA PÊCHE.—Nous avons reçu de la part de M. F. Charleville, rue St-Charles, No. 55, quelques articles de pêche, tout à fait supérieurs. Nous voyons, par cet échantillon, que son établissement mérite une attention particulière, comme renfermant tout ce que les pêcheurs désirent le plus, des perches, des lignes, flots, hameçons de tout genre, etc. . . , le tout fort amélioré. Nous invitons les amateurs à aller voir le stock de M. Charleville qui, d'après les arrangements pris avec les meilleures maisons d'Europe et du Nord lui fourniront des marchandises qu'il peut offrir à fort bon marché. Il est aussi agent pour la vente des célèbres fusils Parker, qui se chargent par la culasse.

Achetez vos candis en bâtons, bonbons, chocolats, sirops et gâteaux fabriqués à la vapeur. Ils sont de la plus parfaite qualité. Allez donc vous faire servir à la seule confiserie française en gros à la Nlle-Orléans, chez H. Chaurant & Co., 98, rue Vieille Levée.

M. T. MILTON GUÉRIN, agent d'annonces et correspondant, part prochainement pour Mobile et les principales places de commerce du Sud et du Sud-Ouest. Nous espérons qu'il lui sera fait partout un bienveillant accueil.

MM. A. L. Bovis et Jefferson Stokes ont pris cette année la direction de l'ancien Hôtel Levis, à la Baie St-Louis. Cet établissement a été complètement restauré et est parfaitement disposé pour le bonheur des pensionnaires. Voir l'annonce.

55. 55. 55—Achetez une belle machine à coudre améliorée de Grover & Baker au nouveau local succursal de l'agence de vente rue Royale, 139.

La machine "Florentine" est la reine des machines à coudre, à point de chaînettes [illegible] Elle fait 2000 [illegible] de large du Canal

Pour la commodité de son amie du [illegible] District, Mme [illegible] a établi un dépôt de [illegible] pour la vente de ces machines [illegible]

Pour [illegible] est sans pa[illegible] Martini Sola & Co., [illegible] exposant chez [illegible] Bazeilles, 70 et 72 rue Peters.

AUX MARCHANDS.—MM. H. Chaurant & Co., 98, rue Vieille-Levée, invitent cordialement les marchands à venir visiter leur établissement, le seul à vendre au détail la bonne confiserie. Elle a la réputation.

Les machines à coudre de Grover & Baker à point chaîne sont plus en vogue que jamais. Elles sont toutes vendues [illegible] Allez la voir à la nouvelle succursale, [illegible] rue Royale.

Ce qui ne [illegible] à coudre un [illegible] à coudre, sans faire un [illegible] nouveau de la machine "Florentine," 139 rue du Canal, chez M. G. [illegible].

NOUVELLES DE LA SEMAINE.

DES CHARS DU CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS ET DU TEXAS.—Les trains à partiront et arriveront comme suit : 7:30 du matin. Express et la malle quotidienne pour Mobile et les stations intermédiaires, arrivant à la Mobile à 2 heures de l'après-midi.

4 heures de l'après-midi, express accommodation pour la côte, excepté les dimanches, pour Ocean Springs et les stations régulières et autres, arrivant à Ocean Springs à 8:10 de soir.

5:30 de soir, express à grande vitesse quotidien, pour Mobile, s'arrêtant seulement aux Rigolets, Baie de St-Louis, Pearl, Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs, Est-Pascagoula et St-Elmo, arrivant à Mobile à 11:30 du soir.

Un train express à grande vitesse part tous les jours de Mobile à 1 heure du matin et arrive à la Nouvelle-Orléans à 7:15 du soir.

Le train du service de la côte revenant tous les jours, excepté le dimanche, part d'Ocean Springs à 8:40 du matin et arrive à la Nouvelle-Orléans à 10 heures du matin.

L'express et le train journalier de la malle partent de Mobile à 11:30 du matin, et arrivent à la Nouvelle-Orléans à 6:10 du soir.

Des billets seront vendus aux bureaux situés au coin des rues Magnolia et Natchez et au coin des rues Camp et Carondelet; dans ces mêmes bureaux on pourra obtenir des billets de mulage, tant pour les familles et les maisons de commerce.

Des trains pour le voyage complet partent de la Nouvelle-Orléans à Mobile et de Mobile à la Nouvelle-Orléans tous les jours, matin et soir.

Le fret sera reçu au pied de la rue Girod, et des bills de connaissement seront signés pour tout le trajet.

Le Vermouth d'Italie a une saveur toute particulière qui le fait rechercher des gourmets et des connaisseurs. Il se vend exclusivement chez PINI & BASSETTI, 70 et 72, rue Peters, agents de MM. Martini Sola & Co., de Turin.

GRANDE VENTE DE MEUBLES, GLACES, PIANOS, BRONZES, PENDULES, ETC. — Nous appelons l'attention des personnes qui désirent profiter des bonnes occasions sur une grande vente sans réserve qui sera faite le jeudi, 11 avril, par MM. C. E. Girardey & Co., au magasin rue du Canal, No 178. Elle comprend des meubles de Mallard & Sieberecht et des meubles de Paris, des glaces, des pendules, statuettes, porcelaines, cristaux, et plusieurs beaux pianos de Pleyel et Borde. Voir aux annonces d'encan.

Voulez-vous des sirops parfaits et aux jus de fruits français ? adressez-vous aux importateurs et fabricants, MM. H. Chaurant & Co., 98, rue Vieille-Levée.

Quand on a bu du Vino-Vermouth on n'en veut plus d'autre. Adressez-vous aux agents, MM. PINI & BASSETTI, 70 et 74 rue Peters.

LE MONDE ILLUSTRÉ.—La maison Hébert & Cie. a reçu le numéro du *Monde Illustré* du 16 mars dernier.

LETTRE REÇUE PAR ERREUR. — Nous avons trouvé parmi nos lettres une lettre adressée à M. FELIX DUMET, que le destinataire est prié de bien vouloir prendre à notre bureau. La lettre porte le timbre de Lyon 5 mars.

CHRONIQUE LOCALE.

GRAND VOL A LA BANQUE DU CANAL AU DÉTRIMENT DE LA BANQUE DES CITOYENS. —Hier matin, vers les 10 heures, M. A. Bozonnier, coureur de la Banque des Citoyens, se trouvait à la Banque du Canal pour y faire son échange de billets, et se tenait devant le receveur avec son livre sur le comptoir, lorsqu'il fut abordé par un individu qui lui demanda s'il connaissait l'adresse de M. Taylor. Il se retourna pour parler à cet homme et pendant ce mouvement un complice du monsieur d'affaires s'approche du côté opposé et enlève le portefeuille contenant $27,000 et le remplace par des papiers sans valeur. Lorsque M. Bozonnier se retourne vers le receveur, il ne tarde pas à s'apercevoir que ce n'est pas son livre qui le contient, mais en l'ouvrant il s'aperçoit que c'en est un autre et que le sien a disparu. Il donne immédiatement l'alarme, mais vainement. Les hommes étaient déjà loin, bien que M. Bozonnier soit sûr de les reconnaître s'il les revoyait.

AUTRES DÉTAILS.—Le portefeuille ressemblait à ceux dont se servent généralement les messagers des banques. Après un plus ample examen, on y trouva une trentaine de piastres en billets d'une piastre, et des cartons coupés à la mesure du portefeuille. Il paraît que M. Bozonnier, qui est un vieil employé de la banque, et dont l'âge dépasse la cinquantaine, ne peut donner aucun signalement précis du voleur, et que la police sera fort à faire pour le découvrir. Comme les billets venaient des échanges avec les autres banques, il est impossible d'en avoir le numéro ou la description ; on sait seulement que la somme volée se composait de billets de 5 et de 20 piastres. La Banque des Citoyens offre une récompense de $12,000 pour l'arrestation du voleur ou le retour des $27,000.

Nous prévenons nos lecteurs que ce grand vol n'est pas un poisson d'avril.

ÉCROULEMENT D'UN MUR DES WATER WORKS.—Dimanche sur les 3 heures de l'après-midi, le mur des Water Works, qui fait face à la rue St.-Thomas, entre la rue Water et Richard, s'est fendu en plusieurs endroits et s'est écroulé dans la rue entraînant avec lui l'épais glacis de soutènement dont il était flanqué et laissant échapper dans toutes les directions, la prodigieuse masse d'eau de deux compartiments du réservoir. En un instant tout l'espace compris entre les rues Magazine, Robin, Félicité et Front Levée a été inondé. Mais l'inondation, nous n'avons pas besoin de le dire, n'a duré que quelques minutes et les banquettes sont redevenues comparativement sèches bien que couvertes de boue.

La rue St-Thomas, de la rue Richard à la rue Water, s'est trouvée subitement obstruée de lourdes masses de briques et de pans de murailles et on a trouvé de larges blocs de maçonneries à un jet de distance du lieu du désastre.

Personne n'a péri, bien que nombre de maisons aient été submergées, mais non dans le voisinage immédiat, la rue St-Thomas étant occupée principalement par des presses à coton et d'autres entrepôts. La "Commercial Press" a eu beaucoup de coton endommagé par l'eau et une ou deux de ses portes aussi que diverses parties de mur ont été crevassées par la force du choc.

Après inspection faite du désastre, on a trouvé que le mal était moins grand qu'on l'avait supposé tout d'abord, deux compartiments seulement du vaste réservoir ayant été mis à sec par l'accident. Personne n'a péri, comme nous le disons plus haut, excepté que les officiers Chevreuil, Murphey, ayant aperçu, un quart d'heure auparavant, quelques craquements et commencement de lézarde, avaient déclaré que le temps d'enfuir qui s'annonçait dans la rue St-Thomas. La réparation coûtera, dit-on, $60,000. En attendant, les deux réservoirs qui restent intacts pour les pompes et en cas d'incendie. Il est inutile, du reste, de faire des conjectures sur les causes de cet accident. L'ingénieur Delassize et le voyer M. Bell ont dû aller examiner les lieux et demain un rapport sera fait probablement au Conseil de Ville, le mardi étant un jour de séance régulière.

GRAND JURY.—Pour le mois d'avril, le Grand Jury se compose de A. Eustis, chef, F. E. Bourdée, Wm. E. Fitzgerald, A. Mercier, E. A. Ledoux, Jos. Smith, T. Henry, G. Lecourt, M. J. Savage, Henry Rose (o), Richard Clague, A. Whitlock, Paul Labranche (c), Leolan Mansion (c), John Barrows (c), J. B. Farrar.

Le Grand Jury s'est ajourné à lundi, après avoir reçu de la Cour les instructions d'usage.

LOTERIE CONTRE LOTERIE.—Hier, devant le Huitième Cour de District, Bermit, Gonsales et Dinforque, ont été condamnés pour avoir vendu des billets de la Loterie de la Havane, nommée l'Unique, à la Cour, à 18 heures de prison et $50 d'amende chacun.

RAPPORT MORTUAIRE.— Pendant la semaine qui vient de finir il est mort à la Nlle-Orléans 97 personnes, dont 62 du sexe masculin, 35 du sexe féminin, 55 de race blanche, 41 de race noire, et 11 de race mêlée. Quatre personnes ont succombé à la petite vérole.

SOUSTRACTION.—Sur la plainte d'un jeune homme, nommé A. Desgloises, la police a arrêté une femme dans un état des plus misérables, qui a été trouvée nantie de $140 en billets de banque, dont elle a été dépouillée. Le voleur a été emprisonné.

ARRESTATION. — Jack Voltz, servant par Général Terrasse, d'ordonnance, un vol à bord de Vieux Bonnets, a été arrêté par le marshal Cobb, qui gardait leur locomotive au coin de la rue [illegible] Cincinnati.

New York, [illegible] 1 heures de relevée [illegible] Washington [illegible] Le président [illegible] Le président [illegible] Le président